

**Liste de délibérations examinées
Lors du Conseil Municipal du 13 juillet 2023**

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 juillet 2023.

PRESENTS : L. BOUTANTIN, M. DELMAS, S. MONCHO, M. PAQUIER, F. REY, D. KIOULOU, M. ROSTAING-PUISSANT, N. PERRIN, D. GILLE, L. CERVI, A. CUIGNET, P. ROUVEYRE, M-C. MARILLAT, J. BIANCHI, P. BESNIER, C. BRISBART, Y. JACQUET, A. HUMBERT, N. AGERON

ABSENTS AYANT DONNES POUVOIR : E. PEYRE, A. BOUKERSI, B. ZWIRYK, S. DUFFOURNET, S. PELLORCE, R. CHARLES, M. FROELIGER,

Pouvoirs :

**E. PEYRE donne pouvoir à S. MONCHO
A. BOUKERSI donne pouvoir à L. BOUTANTIN
B. ZWIRYK donne pouvoir à F. REY
S. DUFFOURNET donne pouvoir à A. HUMBERT
M. FROELIGER donne pouvoir à P. BESNIER
R. CHARLES donne pouvoir à J. BIANCHI
S. PELLORCE donne pouvoir à M-C MARILLAT**

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Madame Sandrine MONCHO ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées et, conformément à l'article la séance a été publique.

Le quorum est atteint.

Approbation du PV du 9 juin 2023 : unanimité.

1. Création d'un poste d'agent à temps non complet au grade d'adjoint administratif

Délibération : adoptée

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

2. Acquisition de la parcelle AI 138

Délibération : adoptée

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

3. Projet de résidence intergénérationnelle et inclusive – Partenariat avec la société PLURALIS

Délibération : adoptée

Pour : 20

Contre : 2

Abstention : 4

4. Service public de fourrière automobile - Convention de délégation de service public

Délibération : adoptée

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 18/07/2023

Reçu en préfecture le 18/07/2023

Publié le

ID : 038-213804008-20230713-LISTE_CM_07_23-AI

5. Voyage à FROSSASCO – Tarif pour participation des Saint Jean

Délibération : adoptée

Pour : 20

Contre : 2

Abstentions : 3

Ne participe pas : 1

**Pour le Maire empêché,
et par application de l'article L.2122-17 du CGCT
Le 1^{er} adjoint au Maire,
Michel DELMAS**



Rédaction : V. DODDO

Vérification : L. BOUTANTIN

Date : 17/07/2023